


MÉTHODOLOGIE : Les données sont collectées par observation directe et par téléphone, auprès d'informateurs clés dans les lieux affectés, principalement les autorités locales.

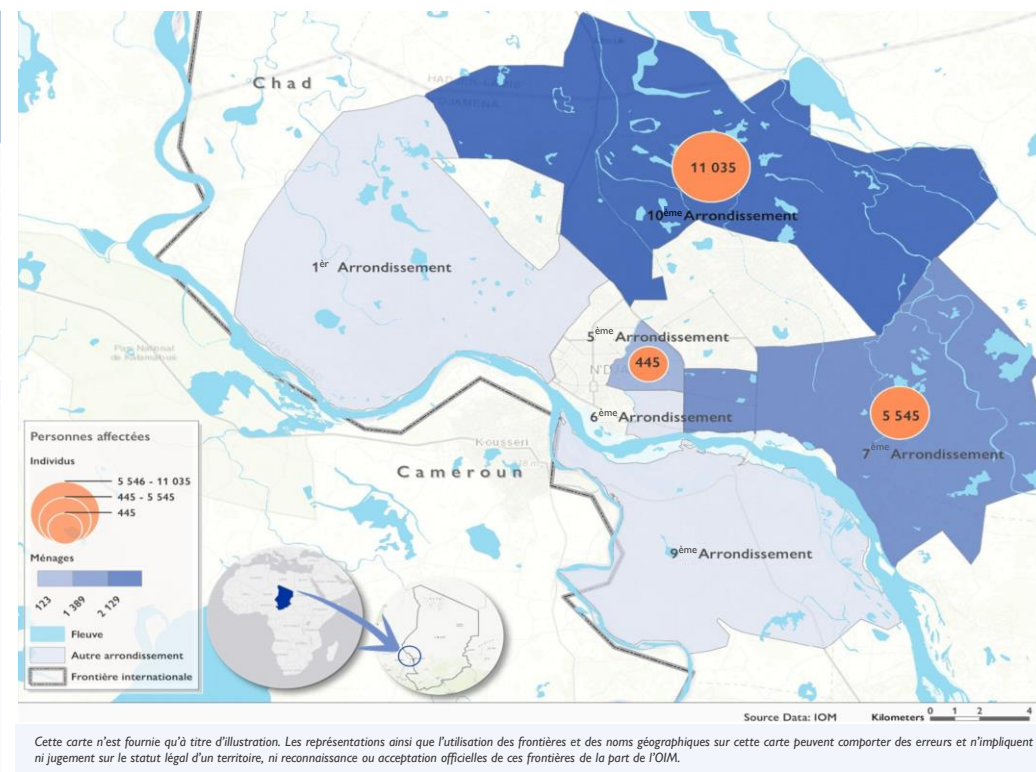
 **3 641** Ménages affectés
17 025 Individus affectés

789 Ménages avec habitations partiellement détruites
480 Ménages avec habitations totalement détruites

 **23** Quartiers touchés

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Chaque année au Tchad, durant la saison pluvieuse (juin-septembre), plusieurs localités sont souvent atteintes par des inondations, touchant des milliers de personnes. Ce tableau de bord présente les informations sur les personnes affectées par des inondations survenues en fin de mois de juillet 2022 dans 23 quartiers de la ville de N'Djamena, à la suite de fortes pluies. La collecte des données s'est effectuée à deux niveaux : **L'identification des quartiers les plus touchés a été effectuée auprès des autorités communales des arrondissements, avant que les informations sur l'impact des inondations sur les populations ne soient collectées auprès des délégués des quartiers identifiés. Ainsi, il est ressorti qu'un total de 3 641 ménages (17 025 individus) ont été affectés par les inondations dans 10 quartiers du 10^{ème} arrondissement (représentant 59% des ménages touchés), 10 quartiers du 7^{ème} arrondissement (38%) et 3 quartiers du 5^{ème} arrondissement (3%).** La plupart des ménages dont les maisons n'ont pas été détruites ou dont les maisons n'ont été que partiellement détruites, vivent toujours dans leurs maisons bien qu'inondées. Les ménages dont les abris ont été complètement détruits ont été en majorité accueillis par des voisins dont les abris n'ont pas été endommagés. **Les populations affectées sont exposées aux maladies zoonotiques, comme le paludisme et le choléra. Les autorités ont indiqué qu'en cas d'autres fortes pluies, la situation pourrait encore s'aggraver. Ainsi, une relocalisation temporaire des personnes les plus vulnérables, vers des zones sans risque d'inondations serait primordial. Cette relocalisation, avec les vivres, la restauration des abris ainsi que la provision des articles non alimentaires, constituent les besoins prioritaires.**

Arrondissement	Quartier	Ménages affectés	Individus affectés	Ménages dont les abris ont été partiellement détruits	Ménages dont les abris ont été totalement détruits
10 ^{ème} arrondissement	Hile houdjaje	95	500	10	50
	AlMour Mouchaga	3	10	0	3
	Sadjeri Kalatchou	210	1050	50	10
	Ouroula 2	60	300	1	0
	AM Mallouma	35	200	21	14
	Gozator	500	2500	312	188
	Djabolori	350	2000	150	120
	Gaoui	35	175	15	20
	Fondéré 1	220	1100	70	45
	Ngabo	621	3200	160	30
Total des personnes affectées dans le 10^{ème} arrondissement		2 129	11 035	789	480
7 ^{ème} arrondissement	Abena	217	1000		
	Tchologo	19	65		
	Gassi	21	80		
	Boutalbagar	337	2000		
	Dembe	50	120		
	Kamnda	165	450		
	Amtoukougne	180	500		
	Digo	200	800		
	Adineo	150	400		
	Kilwiti	50	130		
Total des personnes affectées dans le 7^{ème} arrondissement		1 389	5 545		
5 ^{ème} arrondissement	Ridina	76	298		
	Amriguébé	44	132		
	Champ de fil	3	15		
Total des personnes affectées dans le 5^{ème} arrondissement		123	445		
Total des personnes affectées dans les 3 arrondissements		3 641	17 025		



BESOINS PRIORITAIRES :



Vivres



Relocalisation temporaire vers des endroits sans risque d'inondations



Abris



Articles non alimentaires